

ANNEE 1965

SOMMAIRE:
Nomination.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF
DU GOUVERNEMENT,

- VU la Constitution du II Janvier 1964 ;
VU le Décret N°103/PR-SGG du 1er Décembre 1965,
portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n°54/PC/SGG du 2 Mai 1964, organisant
les services rattachés à la Présidence de la Répu-
blique et fixant les attributions des membres du
Gouvernement ;
VU le Décret n°41/PC/SGG du 15 Avril 1964 fixant la
liste des emplois ou charges pour lesquels la no-
mination est laissée à la discrétion du Gouverne-
ment ;

D E C R E T E

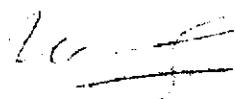
ARTICLE 1°- M. TCHILAO Philippe, en service à Djougou est nommé
Chef d'Arrondissement de Dompago (Sous-Préfecture de Djougou)
en remplacement de BRAHIMA BIO Zacharie, appelé à d'autres
fonctions.

ARTICLE 2°- Le présent décret qui aura effet pour compter de la
date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié
et communiqué partout où besoin sera.

COTONOU, le 20 DECEMBRE 1965

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.	I	INFO-RADIO.	I
JORD.	I	PREF.NORD-O.I	I
DAI.	4	S/P.DJOUGOU.I	I
PTAS.	I	INTERESSE.	I
MFÆE.	4		
MJL.	I		
SGG	IO		
SGAN	IO		
SPC.	IO		
DP.	2		
CF.	5		
FP.	I		
DI.	I		
TRESOR.	I		


T. CONGACOU.

le Secrétaire d'Etat aux Finances,
à l'Economie, au Développement Rural et
à la Coopération,


A. BOYA